



## **Bulletin d'informations – Juin et juillet 2013 :**

### **Les dates importantes du mois :**

**Lundi 3 juin, classe de CM2 A, après-midi :** voile scolaire

**Mardi 4 juin, classes de GS A, GS B, GS/CP/CE1 bilingue :** 13<sup>ème</sup> séance sur 15 séances d'animation. Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet pour les classes de GS : éveil musical et corporel) – Projet pour la classe de GS/CP/CE1 bilingue : découverte de la musique celtique. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

**Mardi 4 juin, classe de CM1/CM2, après-midi :** voile scolaire

**Jeudi 6 juin, classes de CE2 A, CE2 B et CE2 C :** séance du projet classe à PAC, hip hop. Les 3 classes ont été retenues dans le cadre des projets PAC (projet artistique et culturel) mis en place par l'éducation nationale. Les classes travailleront pendant 10 séances d'une heure avec des artistes de la Compagnie Moral Soul. Les enfants présenteront au mois de juin le fruit de leur travail à leurs parents le vendredi 14 juin à l'espace culturel.

**Jeudi 6 juin, classe de CLIS :** Animation d'éducation à l'environnement avec l'association Le Petit caillou (animation financée par la CCPI) 3<sup>ème</sup> séance sur 3. Le thème de cette séance sera « les auxiliaires du jardin ».

**Vendredi 7 juin, site école maternelle :** travaux de carrelage (voir informations complémentaires)

**Vendredi 7 juin, classes de CPA, CP B et CE1 A - 10<sup>ème</sup> séance sur 15 :** Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet des classe de CP : musiques celtiques – Projet de la classe de CE1 A : rythmes et percussions – construction d'instruments. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

**Vendredi 7 juin, classes de CM2 :** l'ensemble des élèves de CM2 vous invitent à leur présentation d'exposés à propos de leur voyage à Paris entre 17h et 19h (salle multifonctions)

**Dimanche 9 juin, Eglise Notre Dame de Liesse, 10h30 :** messe des familles et remise du Notre Père aux élèves de CE1.

**Lundi 10 juin, classes de GS A, GS B, GS/CP/CE1 bilingue :** répétition à l'espace culturel avec la dumiste en vue du spectacle du vendredi 14 juin. Ces trois classes ont été retenues pour bénéficier d'une animation d'éducation musicale avec le Dumiste (intervenante titulaire du diplôme universitaire de musicien intervenant), Claire Lestrat. Projet pour les classes de GS : éveil musical et corporel) – Projet pour la classe de GS/CP/CE1 bilingue : découverte de la musique celtique. *Toutes les séances sont financées par la communauté des communes, la CCPI.*

**Lundi 10 juin, matin, CM2 A :** voile scolaire





**Lundi 10 juin** : réunion du groupe municipal sur le rythme scolaire. La municipalité a décidé d'associer le directeur de l'école et la présidente d'APEL au groupe de travail composé d'élus, de responsables de services périscolaires, des directeurs des écoles et des présidents des associations de parents. Ce travail concerne la mise en place des activités périscolaires dans le cadre de la réforme des 4,5 jours à la rentrée 2014 avec pour objectif de définir le fonctionnement pour la fin de l'année 2013.

**Mardi 11 juin, classe de GS A et de GS B** : Animation d'éducation à l'environnement avec l'association Eau & Rivières (animation financée par la CCPI) 3<sup>ème</sup> séance sur 3. La sortie se déroulera sur la commune de Lampaul-Plouarzel. Le thème de cette séance sera « Entre terre et mer » : comprendre le paysage, la mer par rapport au lac – les marées - *Prévoir des bottes, une tenue adaptée à la météo et une tenue de rechange.*

**Mardi 11 juin, classe de CM1/CM2, toute la journée** : journée voile, prévoir le pique-nique

**Jeudi 13 juin, classes de CE1A et CP A** : dernière séance de piscine. Passage du test de flottabilité.

*Définition du test de flottabilité : « Apprécier la capacité de l'élève à se déplacer dans l'eau, sans présenter de signe de panique, sur un parcours de 20 mètres, habillé de vêtements propres (tee-shirt et, si possible, pantalon léger, de pyjama par exemple,) et muni d'une brassière de sécurité conforme à la réglementation en vigueur avec passage sous une ligne d'eau, posée mais non tendue. En piscine, le départ est réalisé à partir d'un tapis flottant disposé sur l'eau, par une chute arrière volontaire. En milieu naturel, le départ est effectué de la même manière à partir d'un support flottant. Le parcours est réalisé dans la partie d'un bassin ou d'un plan d'eau d'une profondeur au moins égale à 1m80. »*



**Jeudi 13 juin, classes de CE2 A, CE2 B et CE2 C** : séance du projet classe à PAC, hip hop. Les 3 classes ont été retenues dans le cadre des projets PAC (projet artistique et culturel) mis en place par l'éducation nationale. Les classes travailleront pendant 10 séances d'une heure avec des artistes de la Compagnie Moral Soul. Les enfants présenteront au mois de juin le fruit de leur travail à leurs parents le vendredi 14 juin à l'espace culturel.

**Vendredi 14 juin, spectacle des cycles 2 et 3** : Spectacles des enfants de GS au CM2 de 17h30 et 20h30. Voir informations à l'adresse : <http://liesse.fr/autres/spectacle2013.pdf> et réservations des places : <http://liesse.fr/spip.php?article539>



**Lundi 17 juin, toute la journée, classe de CM2 A** : voile scolaire, prévoir un pique-nique

**Mardi 18 juin, après-midi, classe de CM2 B** : voile scolaire, prévoir un pique-nique – départ école à 12h.

**Vendredi 21 juin, temps de midi** : présence du car podium de la ligue football de Bretagne. annulé

**Vendredi 21 juin, toute la journée, CM1/CM2** : voile scolaire, prévoir un pique-nique

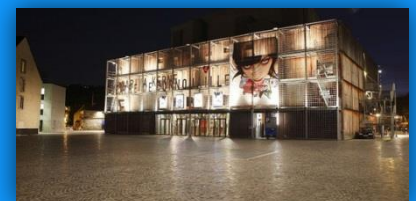
**Lundi 24 juin, classe de CM2 B, toute la journée** : voile scolaire, prévoir un pique-nique

**Jeudi 27 juin, toute la journée, classe de CM2 A** : voile scolaire, prévoir un pique-nique.

**Jeudi 27 juin, remise des bulletins, de l'évaluation du socle commun à tous les élèves.**

**Jeudi 27 et vendredi 28 juin, élèves de PS (nés en 2009 – deuxième semestre)** : visite médicale assurée par les services de la PMI (protection maternelle et infantile).

**Vendredi 28 juin, toute la journée, élèves de CP/CE1 et de CE1 B** : journée à Quimper. Présentation sur la scène nationale de théâtre de Quimper de leur spectacle de danse contemporaine « L'eau dans tous ses états ». Rendez-vous pour le départ à 7h à la place aux chevaux (auprès de la Trésorerie) et retour vers 17h15.



**Lundi 1 juillet, toute la journée, élèves de CM2** : journée de liaison CM2-sixième.

**Lundi 1 juillet, remise de la circulaire de rentrée et des listes de fournitures pour la rentrée**



**Jeudi 4 juillet, 18h, salle multifonctions** : cérémonie de départ en retraite de Madame Monique Omnès et de Madame Marie-Pascale Kerjean.



**Vendredi 5 juillet** : les cuisines du collège sont fermées. La restauration ne sera donc pas assurée. Pour les enfants mangeant habituellement à la cantine ou au self, il conviendra de prévoir un pique-nique.

**Vendredi 5 juillet, après les cours** : début des grandes vacances

**Mercredi 28 août** : transmission d'un courriel informant les familles de la classe d'affectation des élèves

Dates de piscine en juin pour les élèves de CP A et de CE1 A : jeudi 6 et 13 juin.

### **Vendredi 7 juin : Accès à la maternelle modifiée - TRAVAUX**

En raison de pose de carrelage dans le hall d'entrée de la maternelle (vendredi 7, samedi 8 juin), l'accès à l'école maternelle par l'entrée maternelle sera impossible.

Les entrées et les sorties se feront exceptionnellement, le vendredi 7 juin, pour :

- Les élèves de PS A, PS B, PS C et PS/MS/GS bilingue : par la porte de service (porte avec un panneau sens interdit) au dos du bâtiment.
- Les élèves de MS A, MS B, GS A : par le portail au dos de l'école maternelle, l'accueil et la sortie des classes se feront par les portes extérieures des classes.
- Les élèves de GS B : par le portail au dos de l'école maternelle, puis entrée dans le bâtiment par l'entrée auprès des WC, l'accueil et la sortie des classes se feront par la porte habituelle de la classe.



L'accès à la garderie reste inchangé. Un fléchage sera mis en place.

### **Déménagement de la classe de CM1 B :**

En vue de préparer la rentrée et l'ouverture d'une nouvelle classe bilingue, la rénovation complète de 2 classes du rez-de-chaussée vient de commencer (changement de fenêtres, faux-plafond, installation électrique, portes, démontage/ construction d'une nouvelle cloison et peinture). En raison de ces rénovations et pour permettre que ces classes soient prêtes pour la rentrée et ne pas perturber le travail des élèves par les travaux, la classe de CM1 B a déménagé dans la BCD transformée en classe (salle du milieu du bâtiment au-dessus du préau couvert).

### **Répartitions des classes à la rentrée de septembre 2013 :**

La répartition pédagogique pour la prochaine rentrée pour la filière monolingue est arrêtée depuis la mi-mai :

Marie-Pascale Kerjean et Monique Omnès poseront définitivement leur cartable le vendredi 5 juillet prochain. Elles prennent leur retraite.

Estelle Colin, enseignante du dispositif d'adaptation devient enseignante en CM1.

Anne Tritschler, enseignante actuellement en CE1, devient enseignante spécialisée avec la responsabilité du dispositif d'adaptation.

PS A (enfants nés en 2010 et 2011) : Janine Le Duff

PS B (enfants nés en 2010 et 2011) : Anne Le Gac

PS (enfants nés en 2010)/GS : Anne Laure Farou (*enseignante cette année en CM1*)\*

MS A : Véronique Tréhoret

MS B : Patricia Cam

GS A : Martine Pottier et Katell Simler (*enseignantes cette année en PS*)\*

GS B : Martine Mazé\*

CP A : Denise Gallée

CP B : Anne Guéguen

CE1 A : Cécile Le Rest

CE1 B : Françoise Lamour

CE1/CE2 : Yann Paranthoën

CE2 A : Josiane Denis  
CE2 B : Marie Garnier  
CM1 A : Patricia Barbot  
CM1 B : Estelle Colin (*enseignante précédent dans le DA de l'établissement*)  
CM1 C : Christine Ducret (*enseignante en CE2 cette année à 50% - passage à temps complet*)  
CM2 A : Caroline Talarmain  
CM2 B : Marie Rohou  
CM2 C : Christine Blaze-Gélébart  
CLIS : Erwan Balcou

\* : Le groupe de GS l'an prochain étant très nombreux (29 élèves par classe si nous créons 2 classes comme cette année), nous avons décidé de créer en plus de 2 classes de GS, une classe de PS/GS (10 élèves de PS et 10 élèves de GS). Les 3 groupes de GS bénéficieront ainsi de groupe-classe de taille plus raisonnable et donc de meilleures conditions d'apprentissage.

Informations pour la filière bilingue : une troisième classe ouvre à la rentrée. La répartition sera la suivante : classe de PS/MS (site de l'école maternelle), classe de GS/CP et classe de CE1/CE2 (site de l'école primaire). Le nouveau professeur sera nommé fin juin. Une note d'informations vous sera communiquée dès sa nomination.

### **Réserves parlementaires du député, Jean-Luc Bleuven :**

Suite à l'appel à projets du député de notre circonscription dans le cadre de sa réserve parlementaire (130 000 euros), l'école Notre Dame de Liesse a déposé 3 demandes de subventions pour des projets :

- Création d'un espace ludique pour les activités périscolaires de l'heure de midi.
- Equipement des classes bilingues et de CP en tableau blanc interactif
- Equipement en ipad pour la classe de CLIS ou pour des élèves nécessitant des adaptations

Le député nous a informés que, malgré l'intérêt de nos projets, aucun projet ne recevrait une aide dans le cadre de l'appel à projets.

### **Tarifs pour l'année scolaire 2013-2014 :**

L'OGEC a fixé les tarifs pour la prochaine année scolaire.

Les frais de scolarité ont été augmentés du strict minimum. Ils seront de 73 euros/trimestre (au lieu de 72 euros/trimestre en 2012-2013) pour les élèves de MS au CM2. Les frais pour les élèves de petite section seront de 65 euros. Les frais de scolarité augmentent peu grâce à l'investissement de nombreux bénévoles lors des différents travaux (carrelage, rénovation des toilettes, peintures, réfection de classes...).

Les réductions de 50% a été reconduites pour le troisième enfant ainsi que la gratuité pour les quatrièmes et cinquièmes enfants.

Les frais de restauration sont fixés à 3,45 euros/repas pour les renanais (du fait de la subvention à caractère social versée par la mairie de Saint-Renan) et de 4,20 euros/repas pour les enfants hors commune.

L'augmentation du tarif s'explique par le renforcement de l'encadrement en personnel sur les temps de repas (doublement du personnel en 2 ans) sur le site de la maternelle et sur le self pour les élèves du primaire. Un même tarif est appliqué pour l'ensemble des repas, précédemment le prix du repas des élèves de maternelle ne prenait pas en compte les frais d'investissement nécessaires pour l'entretien et la rénovation des locaux de restauration de l'école maternelle.

Grâce à notre gestion rigoureuse, l'école en liaison avec le collège peut conserver un service de restauration avec une production sur site et le prix du repas dans notre école reste inférieur de plus de 50 centimes/repas au prix pratiqué pour les autres écoles de la commune.

En cas de difficultés financières, des aides peuvent être accordées. Il convient de prendre contact avec le directeur.

**Actualité du site internet :** voir <http://liesse.fr>

